

A yellow tilted rectangle with the text 'Salon jobs étudiants' in blue and black.Three young people (two women and one man) are jumping joyfully in the air, wearing colorful clothing.A circular logo with a stylized bar chart and the text 'Liège Services sociaux et Proximité'.A circular logo with a stylized 'J' and the text 'Centre J'.

Pour trouver un job étudiant,

les conseils, trucs et astuces du Centre J de la Ville de Liège

1. Les deux INDISPENSABLES : ton CV et ta lettre de motivation

Le CV

C'est un document qui te présente.

Il est destiné à présenter tes qualités et ton savoir-faire aux employeurs. Il doit être **court et efficace** et refléter ce que tu es vraiment. C'est ta carte de visite.

Ton CV doit évidemment **être à jour**, sinon tu pourrais donner l'impression de chercher un emploi depuis une éternité.

Si c'est ton premier emploi : pas de panique, mets en avant **tes expériences personnelles**, les savoir-faire ne se limitent pas au monde du travail. Tu milites dans une association, tu as été dans les mouvements de jeunesse, tu as gardé tes petits cousins, tu es un grand sportif, tu es passionnée de mécanique.... ? Transforme **une passion** en compétence.

Tu as des **hobbies** ? Le sport, le théâtre, la musique, la photographie... sont autant d'activités qui peuvent être évoquées également. Si tu aimes les animaux, tu peux postuler dans des animaleries, des chenils.... C'est aussi l'occasion de montrer ton dynamisme, ton esprit d'initiative et ta débrouillardise Tout cela est apprécié par les employeurs.

La **photo** n'est pas indispensable mais on se souvient davantage d'un visage. Si tu choisis de joindre une photo, fais-le correctement. Oublie les photos d'Instagram, celles prises en tenue de soirée ou au bord de la piscine lors de tes dernières vacances. Un conseil : fais simple ! Une photo de face bien cadrée dans une tenue neutre.

La lettre de motivation

Elle doit être la plus **personnelle** possible et **adaptée** à chaque emploi. **Renseigne-toi** donc sur l'entreprise auprès de laquelle tu postules sur internet et n'hésite pas à démontrer que tu t'es renseigné.e sur cette entreprise dans ta lettre, et ce qui te motive pour ce travail en particulier.

Les **qualités** que tu devras mettre en avant seront fonction de chaque emploi. Ainsi, un barman devra être résistant au stress, avoir une bonne mémoire pour retenir les commandes... pour connaître tous les savoir-faire inhérents aux métiers, consulte le site du Forem (www.leforem.be - onglet Horizon emploi), c'est très utile. Il y a des centaines de fiches qui présentent tous les emplois.

N'oublie pas qu'en tant qu'étudiant.e, tu dois conserver du temps pour tes études. Précise dans ta lettre tes plages horaires (tous les jours de 18h à 20h p. ex) ou les périodes (ex : les vacances de Printemps) durant lesquelles tu es disponible.

Fais attention aux **fautes d'orthographe** : beaucoup d'entreprises éliminent directement les lettres de motivation et CV qui comportent des fautes. N'hésite donc pas à demander de l'aide et une relecture...

Enfin tout comme pour ta photo, fais attention à l'adresse e-mail que tu utilises : il est préférable d'en créer une contenant ton nom et prénom plutôt qu'une avec un pseudonyme ou une adresse compliquée ou rigolote.

Ton CV et ta lettre de motivation doivent tenir chacun sur une page dans la mesure du possible.

2. Qui peut t'aider au sein de la Ville de Liège pour rédiger ta lettre et ton CV ?

- Le **CENTRE J**, centre d'information des jeunes de la Ville de Liège, boulevard d'Avroy, 5 (04 223 00 00)
- Les différents **services de proximité de la Ville de Liège** (adresse-toi à celui de ton quartier – www.liege.be → Vie communale → Services communaux → Quartiers → Équipes de quartier).
- Les **bibliothèques** (www.liege.be → Découvrir → Culture → Bibliothèques). Elles disposent pour bon nombre d'entre elles de services d'aide à la rédaction de CV
- Les **maisons de jeunes**, elles disposent souvent d'un atelier de recherche d'emploi et de nombreux conseils.

3. Concrètement, où trouver de l'emploi ?

- Inscris-toi dans les **agences d'intérim** : Depuis quelques années, les agences intérim sont des partenaires privilégiés pour trouver un job d'étudiant quelle que soit la période de l'année.
- Des **sites internet** sont spécifiquement dédiés aux emplois étudiants (ex : student.be ; leforem.be, be.iooble.org, jober.be, indeed.com...) et les **journaux** (La Meuse, Le Soir « supplément du weekend », La Libre...).
- Présente-toi aux **employeurs dans leurs entreprises et commerces** ; beaucoup d'employeurs apprécieront ton courage et un contact direct permet de laisser une impression directe. Ce contact vaut mieux que le cv ... que tu laisseras comme trace de ta candidature.

La liste des employeurs potentiels est très vaste mais voici quelques exemples : les grandes surfaces, les calls centers, les parcs d'attractions, les commerces de proximité (boulangerie, sandwicheries, librairies, magasins...), l'HORECA (hôtels, cafés, restaurants), les sociétés de nettoyage...

4. « Réseaute »

Tout le monde n'a pas la chance de connaître des employeurs ou d'avoir accès aux opportunités des employeurs de ses parents. **Active ton réseau : parles-en** à tes amis, tes parents, aux amis de tes parents, tes profs, tes connaissances...

Tu pratiques un sport, communique avec les personnes de la salle de sport ; tu fais partie d'une association, diffuse ta demande ...

Utilise les **réseaux sociaux** : suis les entreprises pour lesquelles tu voudrais travailler sur les différents réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, LinkedIn. Beaucoup d'entreprises recherchent des profils étudiants pour certains postes et publient des annonces sur ceux-ci car ils savent que les étudiant.e.s y sont très présent.e.s.

Sois toujours attentif.ve à ce que tu publies sur les réseaux sociaux car les employeurs peuvent aussi les utiliser pour se faire une idée de toi avant de t'engager.

Bon courage dans ta recherche de job étudiant !

Tous les renseignements utiles tels que les adresses des agences intérim, les sites internet spécialisés à consulter et la législation du travail étudiant sont disponibles dans la brochure gratuite « Jobs étudiants » éditée par le Centre J. Tu peux te la procurer sur son stand ou dans ses bureaux (boulevard d'Avroy, 5 – 4000 Liège). Elle est aussi téléchargeable sur le site www.liege.be.